

Le premier ministre présente des excuses officielles

QUÉBEC (PC) - Le premier ministre Lucien Bouchard offre des excuses officielles aux orphelins de Duplessis tout en prenant le temps de souligner le dévouement et l'abnégation des membres de communautés religieuses qui, à cette époque, ont œuvré dans la santé et les services sociaux.

PIERRE APRIL

Dans une déclaration ministérielle, le chef du gouvernement a reconnu, hier, que ce dossier pouvait être troublant pour la grande majorité des Québécois, d'où la nécessité de corriger les torts causés aux personnes touchées.

«Aujourd'hui, a-t-il dit, alors que s'ouvrent les travaux réguliers de cette nouvelle législature, au nom du Québec et de son gouvernement, je leur exprime nos plus sincères excuses.»

Fonds d'aide

Tout en reconnaissant qu'il y a plus de 30 ans des enfants placés ou abandonnés ont effectivement été victimes «de situations, de gestes et d'attitudes inadmissibles» qui les affectent encore aujourd'hui, M. Bouchard a annoncé que l'Etat québécois crée un «Fonds d'aide spécial de

3 millions» pour combler les besoins particuliers des orphelins.

Il s'est engagé aussi à fournir aux victimes qui en exprimeront le désir un certificat de naissance correspondant à leur identité actuelle. M. Bouchard a également promis que tous les moyens seront mis en place afin de leur faciliter l'accès aux programmes gouvernementaux d'insertion et de soutien de la sécurité du revenu.

Le gouvernement versera au Comité des orphelins de Duplessis une subvention de 300 000 \$ répartie sur trois ans et créera une comité interministériel présidé par le sous-ministre des Relations avec les citoyens et de l'immigration.

Par ailleurs, le premier ministre a rappelé que le Procureur général continuera à évaluer les dossiers et à tenter au besoin des poursuites criminelles «lorsque, dans des cas précis, la preuve réunie le permettra».

Pas d'enquête publique

Il a rejeté cependant d'instaurer une enquête publique, puisque, selon lui, «l'intérêt des personnes concernées sera mieux servi par une démarche d'accompagnement et de soutien».

«Le passé ne pourra jamais être refait, a déclaré M. Bouchard. Si cette époque a connu son lot de misères et d'erreurs, elle se caractérise aussi par de nombreux exemples de grand dévouement.

«Il nous faut mentionner, ici, les milliers de religieuses et de religieux qui travaient dans ces orphelinats mais aussi dans des institutions spécialisées, a-t-il poursuivi. La responsabilité de notre système d'éducation et hospitalier, somme toute, l'expression de notre solidarité sociale, était presque entièrement assumée par les communautés religieuses.»

Pour la porte-parole libérale Madeleine Bélanger les solutions annoncées sont loin d'être satisfaisantes.

«Malgré la déclaration du premier ministre, a-t-elle dit, il n'en demeure pas moins que 3 millions\$ pour 3000 orphelins équivaut à 1000\$ chacun.»

4 NOUVELLES LE JOURNAL DE MONTRÉAL/VENDREDI 5 MARS 1999

Le fonds de 3 millions : «Une grosse farce», selon Bruno Roy

(PC) - Le porte-parole des Enfants de Duplessis, Bruno Roy, juge que la proposition faite par le premier ministre Lucien Bouchard d'octroyer 3 millions \$ aux orphelins est «une grosse farce.»

«Il refuse le principe même de l'indemnisation qui vise à réparer des torts. Il offre un fonds d'aide pour soutenir les gens en besoin», a déploré M. Roy, en interview téléphonique.

«Nous avons demandé une réparation, une compensation réelle, pas symbolique.

«Pour les gens qui sont sans instruction, sont analphabètes et tentent de survivre comme ils peuvent, que va-t-on faire? On va les réévaluer? Vous voyez bien que c'est symbolique», a-t-il poursuivi.

M. Roy juge que le symbolisme c'est bien beau mais, «dans un régime de droit, quand on reconnaît les torts, il y a réparation et compensation. Nous sommes la seule province où un dossier comme ça ne se règle pas», a-t-il dit.

Pas sincère

Il juge que le premier ministre manque

de sincérité quand, tout de suite après avoir présenté des excuses, il fait l'éloge des valeurs de l'époque et le dévouement des religieuses.

«Le dévouement des religieuses n'a rien à voir. Il y a une injustice profonde et on ne veut pas la réparer», a-t-il fait valoir.

Quand le premier ministre affirme qu'il a consulté les Enfants de Duplessis, M. Roy considère qu'il trompe la population. «J'ai appris le contenu à 13 h et M. Bouchard prétend nous avoir consultés. La seule fois que je l'ai rencontré c'est juste avant les élections. Ce n'est pas un hasard», a soutenu le porte-parole des Enfants de Duplessis.

Évaluer les besoins

Celui-ci ignore comment les sommes octroyées seront utilisées.

M. Roy ne croit pas que le chapitre des Enfants de Duplessis soit terminé.

«C'est évident, nos troupes vont être démoralisées. La lutte continue. On ne lâchera pas le morceau. Ce n'est pas honteux d'aller chercher une compensation qui soit digne quand on pense à Mulroney qui a eu 1 million\$ parce qu'on a attaqué sa réputation. Il y a deux poids, deux mesures», a-t-il commenté.

Du côté de l'Archevêché de Montréal,

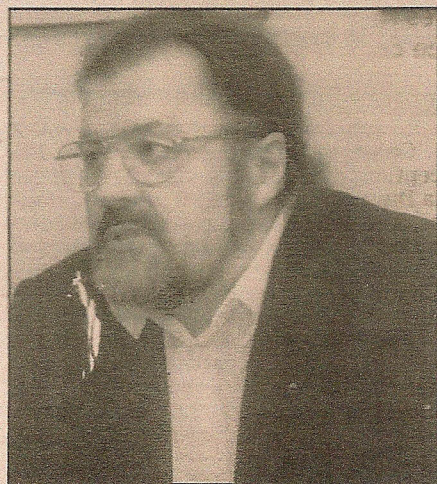


Photo d'ARCHIVES

BRUNO ROY, porte-parole des Enfants de Duplessis

en l'absence de Mgr Jean-Claude Turcotte, actuellement à Rome, le directeur de l'Office de pastorale sociale, Me Brian McDonough s'est dit d'accord avec l'ensemble de l'analyse faite par le premier ministre Bouchard.